

| | | |
|-------------|----------------|----|
| 5.0 crédits | 30.0 h + 0.0 h | 1q |
|-------------|----------------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants: | le Hardÿ de Beaulieu Jean ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables : | / |
| Thèmes abordés : | <p>Le cours est divisé en trois parties :</p> <p>Première partie - Introduction au Droit public Y seront examinés : Le contexte spatial de l'activité juridique; les domaines du Droit objectif ; les sources du droit objectif ; le contexte temporel de l'activité juridique</p> <p>Deuxième partie - Droit constitutionnel général Y seront examinés : La notion de Constitution ; les caractères de la Constitution ; le contenu de la Constitution ; la Constitution et les origines de l'État ; les formes de l'Etat; l'organisation des pouvoirs</p> <p>Troisième partie - Droit constitutionnel belge I. Le contexte institutionnel Y seront examinés : Les caractéristiques de la Constitution belge ; la Constitution dans le temps : Évolution et Révision II. Les éléments fondateurs de l'Etat Y seront examinés : Le territoire ; la population et la protection de ses libertés ; les principes fondateurs du système institutionnel belge III. Les institutions, les compétences et les conflits Y seront examinés : Le niveau fédéral ; le niveau des entités fédérées ; Les compétences ; les conflits ; le fédéralisme coopératif</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>À l'issue du cours, l'étudiant devra:</p> <ul style="list-style-type: none"> · être en mesure de percevoir la diversité des principaux systèmes juridiques nationaux existant dans le monde · maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> o les fondements du Droit constitutionnel général o le système institutionnel (y compris judiciaire) et la dynamique des compétences belges o les caractéristiques des sources du Droit public belge <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen oral |
| Méthodes d'enseignement : | Cours magistral |
| Bibliographie : | BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant, Bruxelles CEREXHE E. (1992), Introduction à l'étude du droit, Les institutions et les sources du droit, Bruylant, Bruxelles |
| Cycle et année d'étude: : | > Année d'études préparatoire au master en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé) et au master en administration publique (horaire décalé) |
| Faculté ou entité en charge: | CCBM |